

CHRONOLOGIE DE L'INDOCHINE 1940-1945 L'OCCUPATION JAPONAISE

Bibliographie [abréviations]

- Biondi (Jean-Pierre), *Les Anticolonialistes (1881-1962)*[AC], Robert Laffont, 1992, 390 p.
- Crémieux-Brilhac (Jean-Louis), *La France libre* [FL], Paris, Gallimard et Centre national des lettres, 1996.
- Dalloz (Jacques), *La Guerre d'Indochine 1945-1954*, Paris, Le Seuil, 1987.
- Decoux (Amiral Jean), *À la barre de l'Indochine*, Paris, Plon, 1950, 510 p.
- Devillers (Philippe), *Histoire du Vietnam de 1940 à 1952* [HVN], Paris, Seuil, 1952, 479 p.
- Devillers (Philippe), *Paris-Saïgon-Hanoï* [PSH], Paris, Seuil, 1952.
- Doyon (Jacques), *Les Soldats blancs d'Ho Chi Minh*, Paris, Fayard, 1973, 522 p.
- Franchini (Philippe), *Les Guerres d'Indochine* [GI], Paris, Éd. Pygmalion, 1988 , 2 t : 892 p.
- Lacouture (Jean), *De Gaulle* [DG], Paris, Le Seuil, 3 tomes, 1990.
- Meuleau (Marc), *Des pionniers en Extrême-Orient. Histoire de la Banque de l'Indochine 1875-1975* [PEO], Fayard, 1990
- Pédroncini (dir.), *Leclerc et l'Indochine* [L&I], Paris, Albin Michel, 1949.
- Ruscio (Alain), *Les communistes français et la guerre d'Indochine 1944-1954* [CFG], Paris, L'Harmattan, 1985, 426 p.
- Sheeham (Neil), *L'Innocence perdue, un Américain au Vietnam*, traduit de l'américain, Paris, Seuil, 1991.
- Valette (Jacques), *Indochine 1940-1945*,. SEDES, 1993, 510 p.
- Etc.
-

1940

1^{er} février 1940 : bombardement japonais du pont en dentelle dans la partie chinoise du Chemin de fer de l'Indochine et du Yunnan.

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Ch._fer_IC-Yunnan-docu.pdf

25 juin 1940 : le vice-amiral d'escadre Jean Decoux nommé gouverneur général en remplacement du général Catroux.

20 juillet 1940 : passation de pouvoirs entre Catroux et Decoux.

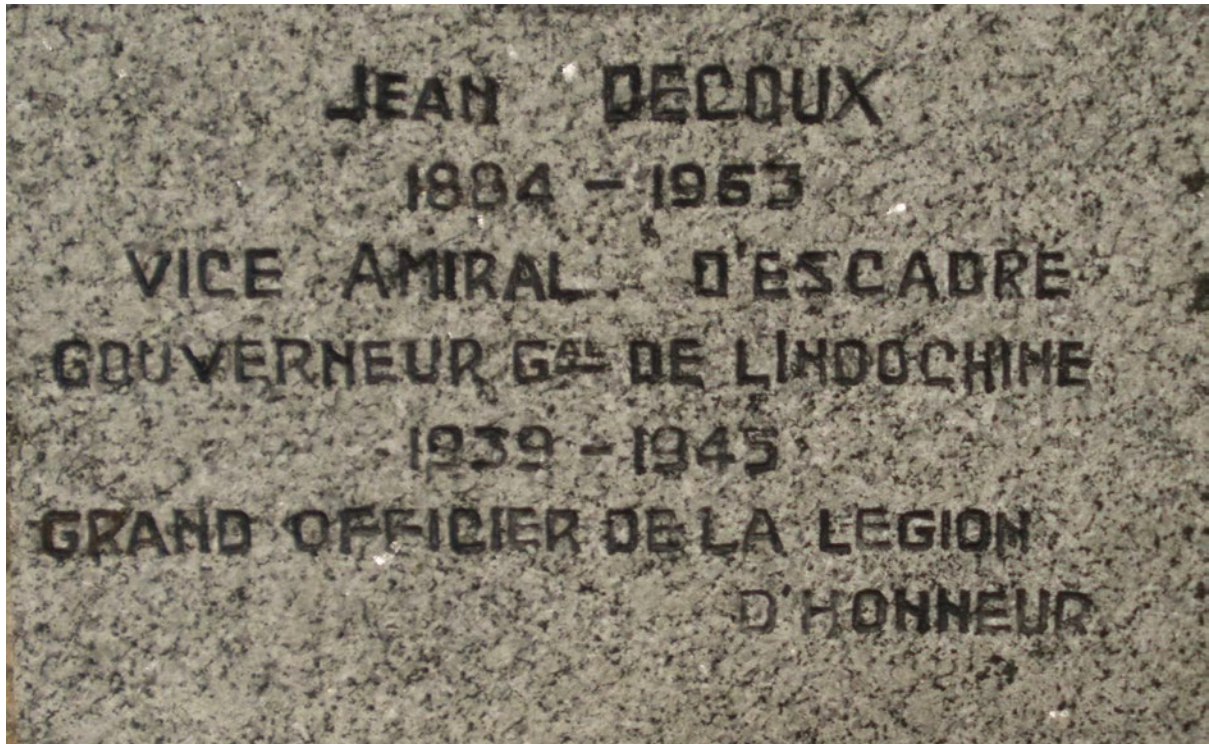


Photo Gérard O'Connell
Tombe de l'amiral Decoux au cimetière de Loverchy à Annecy,
avec une erreur sur la date de sa nomination comme gougall...
« Les Français ont la mémoire courte », c'est connu.

De plus en plus désespéré, le gouverneur [de la Nouvelle-Calédonie, Pélicier] demande à Vichy l'envoi d'un navire de guerre : le 23 août, l'avis *Dumont d'Urville*, dépêché de Saïgon, jette l'ancre devant Nouméa, canons braqués vers la ville (Crémieux-Brilhac, *FL*, 109). Le 19 [septembre] au matin, Sautot entre en rade de Nouméa à bord d'un pétrolier norvégien, bientôt suivi du croiseur australien Adélaïde. Une foule de citadins afflue vers le port; septentrion cents broussards résolus se joignent à eux ; des croix de Lorraine apparaissent. Les artilleurs calédoniens refusent de tirer sur l'Adélaïde ; les militaires de recrutement local refusent de disperser la foule. Le « Dumont d'Urville » n'ose pas ouvrir le feu (*Ibid.*, 110).

18 septembre 1940 : « Les Japonais sont trop faibles pour désarmer les troupes françaises en Indochine » (Londres) (*Libre Poitou* du lendemain).

Le statut des Juifs est promulgué en Indochine
(*L'Écho annamite*, 13 novembre 1940)

Par arrêté du gouverneur général en date du 5 novembre, la loi du 3 octobre 1940 portant statut des Juifs est promulguée en Indochine.

Voici *in extenso* les dispositions contenues dans l'article 2 de cette loi :

Art 2 — L'accès et l'exercice des fonctions publiques et des mandats énumérés et après sont interdits aux Juifs :

1 Chef de l'État, membre du gouvernement, du Conseil d'État, du Conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur, de la Cour de Cassation, de la Cour des Comptes, du Corps des Mines, du Corps des Ponts et chaussées, de l'inspection générale des Finances, des Cours d'appel, des Tribunaux de première instance, des Justices de Paix,

de toutes juridictions d'ordre professionnel et de toutes assemblées issues d'une élection ;

2° Agents relevant du département des Affaires étrangères, secrétaires généraux des Départements ministériels, directeurs généraux et directeurs des administrations centrales des ministres, préfets, sous-préfets, secrétaires généraux des Services administratifs du ministère de l'Intérieur, fonctionnaires de tous grades attachés à tous services de police ;

3° Résidents généraux, gouverneurs généraux, gouverneurs et secrétaires généraux des colonies, inspecteurs des colonies ;

4° Membres du corps enseignant ;

5° Officiers des armées de terre, de mer et de l'air ;

6 Administrateurs, directeurs, secrétaires généraux, dans les entreprises bénéficiaires de concessions ou de subventions accordées par une collectivité publique, postes à la nomination du gouvernement dans les entreprises d'intérêt général.

Les autres dispositions de la loi ont été présentées dans une dépêche Arip du 18 octobre dernier.

22 novembre 1940 : insurrection communiste en Cochinchine. Révocation de Veber, gouverneur de la Cochinchine.

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Insurrection_Cochinchine_1940.pdf

2^e sem. 1940 (?) : Levain fait sauter avec son collègue chinois le pont du chemin de fer du Yunnan à la frontière (Valette, *IC 1940-45*, p. 277).

1941

16 janvier 1941 : déroute française dans la région de Sisophon au Cambodge lors d'une contre-offensive face au Siam (Thaïlande).

17 janvier 1941 : en dépit de son infériorité, la flotte française réussit à couler un des deux torpilleurs et deux des dix torpilleurs siamois.

21 janvier 1941 : nationalisation par la Thaïlande de la Société des mines d'or de Litcho.

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Mines_d'or_Litcho.pdf

9 mai 1941 : le Japon impose la paix avec le Siam qui annexe la rive droite du Mékong au Laos et la région de Battambang au Cambodge.

16 mai 1941 : accords économiques Indochine-Japon.

10-19 mai 1941 : VIII^e plénum du PCI près de la frontière chinoise à Pac Bo en pays nung, région de Cao Bang. Création du Front (ou Alliance ou Ligue) pour l'indépendance du Viêt-Nam, en abrégé Viiêt-Minh. Brochure d'une quinzaine de pages : la défaite du Japon est certaine dans la guerre mondiale qui s'annonce, démocratie, égalité hommes-femmes, abolition de tous les impôts, réformes sociales mais plus de collectivisation des terres.

27 juin 1941 : Decoux installe un Conseil fédéral de l'Indochine formé de 25 autochtones.

juillet 1941 : sous la menace d'un convoi de 50.000 hommes voguant vers Saigon, ultimatum de l'ambassadeur du Japon à Vichy le 14 juillet débouchant sur la signature le 23, à Hanoï, d'une convention militaire offrant aux Japonais 8 aérodromes dans la moitié sud de l'Indochine et les bases navales de Saigon et Cam Ranh et le 29 à Vichy des accords Darlan-Kato sur la "défense commune" de l'Indochine.

23 juillet 1941 : Hô propose une alliance aux gaullistes, patriotes et antifascistes

français contre le fascisme nippon (Doyon, *Soldats blancs*, p. 44).

Recensement des Juifs
(*L'Écho annamite*, 18 août 1941)

La loi du 2 juin 1941 portant statut des Juifs, insérée au *J.O.I.C.* du 19 juillet 1941, est promulguée en Indochine, en même temps qu'une autre loi, également en date du 9 juin 1941, prescrivant le recensement des Juifs,

Conformément à ce dernier texte, les Juifs doivent, dans le délai d'un mois, remettre aux autorités du lieu de leur domicile ou résidence une déclaration écrite, indiquant qu'ils sont Juifs au regard de la loi et mentionnant leurs état civil, situation de famille, profession et l'état de leurs biens.

La déclaration est faite par le mari pour la femme et par le représentant légal pour le mineur ou l'interdit.

Par application de ces dispositions, les personnes qui sont juives au regard de la loi du 2 juin 1941 susvisée sont invitées à déposer d'urgence leur déclaration, entre les mains de l'administrateur de la Région pour celles qui résident sur le territoire de la Région de Saïgon-Cholon, et entre les mains des administrateurs chefs de province pour celles qui sont domiciliées dans l'intérieur.

Le délai d'un mois imparti pour le dépôt des déclarations en question ayant, conformément aux instructions du Département, commencé à courir à compter du 11 août 1941, les intéressés sont tenus d'accomplir les formalités susvisées dans le délai fixé, sous peine de sanction prévue (un mois) à un an clv emprisonnement et une amende de 100 à 10.000 fr. ou l'une de ces deux peines seulement).

Recensement des Juifs
(*L'Écho annamite*, 3 septembre 1941)

L'administrateur de la Région de Saïgon-Cholon croit devoir rappeler aux personnes qui sont Juives, au regard de la Loi du 2 juin 1941 portant statut des Juifs, que le délai au terme duquel leur déclaration doivent être présentées expire le 12 septembre prochain.

Les personnes intéressées, qui ont leur domicile ou leur résidence sur le territoire régional, sont, en conséquence, invitées à adresser leurs déclarations à l'Administrateur de la Région (Services administratifs), avant le 12 septembre 1941.

Avis de concours
pour le recrutement de deux sous-chefs de bureau de 2e classe du service central de
la Direction des Finances de l'Indochine
(*L'Écho annamite*, 20 octobre 1941)

Hanoï, 18 octobre. —

.....
Pièces à fournir. — Les candidats désireux de concourir devront faire parvenir à la Direction des Finances (secrétariat), avant le 16 février 1942, leur demande d'inscription, établie sur papier timbré et accompagnée : d'un extrait de leur acte de naissance, établi également sur papier timbré et dûment légalisé d'une copie certifiée

conforme d'un des diplômes mentionnés ci-dessus ; d'un certificat médical attestant qu'ils ne sont atteints d'aucune affection les rendant impropre au service colonial ; d'une autorisation de participer au concours délivrée par le chef de service ou de l'administration où ils sont en service ; et enfin, s'ils ne les ont pas encore fournies au Gouvernement général, des 3 déclarations prescrites par : la loi du 13 août 1940, portant interdiction des associations secrètes ; la loi du 13 septembre 1940 concernant l'accès aux emplois dans les administrations publiques ; la loi du 3 octobre 1940 portant statut des Juifs.

22 octobre 1941 : vingt-sept otages fusillés à Châteaubriant, dont Huynh Khuong An, dit Luisne, né en 1912 à Saïgon, licencié ès lettres, secrétaire à Lyon des étudiants communistes, auditeur de Radio-Moscou pour le compte de son amie Germaine Barjon, qui s'occupait de la parution illégale de *Russie d'aujourd'hui*, l'organe des Amis de l'Union soviétique, ce qui lui valut d'être arrêtée et déportée à Ravensbrück.

Novembre 1941 : Claude de Boisanger devient conseiller diplomatique de l'amiral Decoux (Valette, *IC 1940-45*, p. 161-2).

8 décembre 1941 : Pearl Harbour.

9 décembre 1941 : La France libre déclare la guerre au Japon.

Décembre 1941 : le P^r Jean Escarra, ancien conseiller du gouvernement chinois, arrive à Tchongking : il obtient difficilement l'implantation officieuse à Kunming d'une mission militaire française (MMF) et d'un service de renseignement confiés au cdt Tutenges. Les Chinois en espèrent des renseignements sur les Japonais.

En mai 1942, le groupe Tutenges ne comprend que six personnes dont trois cadres des plantations d'hévéas en Malaisie : le baron François de Langlade, Pierre Boule (groupe Rivaud-Hallet) et Léonard (secrétaire général du groupement des plantations françaises de caoutchouc en Malaisie)(Valette, *IC 1940-45*, pp. 193-4, 224, 236).

19 décembre 1941 : Decoux nommé par Vichy haut-commissaire pour le Pacifique. L'Amiral met aussitôt à l'étude une intervention avec couverture japonaise contre la Nouvelle-Calédonie tombée aux mains de « la triste légion d'égarés qu'on nomme gaullistes ». Rejet du projet par Vichy le 23 janvier (Decoux, *BI*, p. 190, *L&I*, p. 205), Valette, *IC 1940-45*, p. pp. 179-182).

Fonctions publiques interdites aux Juifs (*L'Écho annamite*, 19 décembre 1941)

Vichy, 19 décembre (émission de France). — À la liste des fonctions publiques interdites aux Juifs, la loi ajoute ce matin celles d'intendant des affaires économiques, d'intendant de police, de chef de cabinet du préfet et de chef de division à la préfecture. Arip

1942

Janvier 1942 : raids sporadiques de l'aviation chinoise sur le Tonkin (Boisanger, Dalloz, *GI*, p. 49 n).

4 février 1942 : exposition de l'artisanat japonais chez Pomone, à Saïgon.

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Chez_Pomone-Saigon.pdf

8-12 février 1942 : chute de Singapour pris à revers.

A l'Officiel
[TRAQUE DES FRANCS-MAÇONS]
(*Journal officiel de l'État français*, 11 février 1942)
(*L'Écho annamite*, 11 février 1942)

Vichy, 11 février (émission de France). — Le *Journal officiel* publie la liste par obédience des dignitaires, hauts gardés et officiers des loges franc-maçonniques, parmi lesquels on relève les noms de Le Rohellec, rédacteur des P.T.T. à Hanoï, « Les Écossais du Tonkin », Le Thuoc, professeur au Lycée du Protectorat à Hanoï, « Les Écossais du Tonkin », Long (Samuel), directeur du Crédit foncier de l'Indochine à Hanoï, « Les Écossais du Tonkin », Dép. sup. en 1934, Mai-Phaong, professeur à l'École primaire supérieure des garçons de Hanoï, « Les Écossais du Tonkin », secr. et archiviste en 1937, et Marcon, fonctionnaire du Trésor à Saïgon, « La Ruche d'Orient ». (Arip)

Février 1942 : Escarra quitte Tchunking pour Londres. Retour en juin (Valette, *IC 1940-45*, p. 225).

Février 1942 : le général Mordant, commandant supérieur en Indochine, fait interrompre la liaison de Maupain avec l'Intelligence service via Saïgon (Valette, *IC 1940-45*, p. 277).

Mars 1942 : agitation contre les réquisitions de riz dans le Quand Nam.

A l'officiel
(*L'Écho annamite*, 17 avril 1942)

Vichy, 17 avril (Émission de France) — Le décret NR 1 126 du 12 avril 1942, rendant applicables aux colonies les décrets du 16 juillet 1941 réglementant, en ce qui concerne les Juifs, la profession d'avocat et les fonctions d'officier public ou ministériel. Les attributions confiées dans la Métropole au gardes Sceaux, ministres secrétaire d'Etat à la Justice, et au Commissaire général aux questions juives seront exercées par le Haut Commissaire de France dans le Pacifique [Decoux].

Avril-juin 1942 : tournée de propagande cinématographique en Cochinchine en faveur du maréchal Pétain.

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Prop_cine_Petaïn_Coch_1942.pdf

Juin 1942 : Arnoux nommé intendant général de la Sûreté.

Juillet 1942 : le général Chiang Fa Kwei, gouverneur militaire du Kwang-Si, regroupe 500 émigrés viêts dans un camp d'entraînement à la guérilla et une centaine à l'école militaire de Nanning (Dev., *HVN*, p. 104).

L'administration des biens des Juifs en Indochine
(*L'Écho annamite*, 22 juillet 1942)

Vichy, 15 juillet (OFI). — Le *Journal officiel* publie un décret du 4 juillet 1942 étendant aux territoires relevant du secrétariat d'État aux colonies la loi du 22 juillet

1941 sur les entreprises, les biens et les valeurs appartenant aux Juifs.

Le Haut Commissaire de la France dans le Pacifique peut nommer un administrateur provisoire à toute entreprise industrielle, commerciale; immobilière ou artisanale, tout immeuble de droit immobilier ou de droit à bail quelconque, toute concession rurale ou forestière ou urbaine à titre provisoire ou à titre définitif, tout permis de recherche ou d'exploitation et toute concession accordée en matière minière, lorsqu'ils ont été vendus ou cédés par des Juifs depuis le 23 mai 1940 dans des conditions qui n'assurent pas l'élimination de toute influence juive mais, dans ces derniers cas, à condition que la nomination d'un administrateur provisoire intervienne au plus tard un an à dater de la publication du présent décret.

L'Administration des Domaines est de plein droit administrateur provisoire des actions et parts bénéficiaires que le Chef de la Colonie décide de placer spécialement sous une administration provisoire.

Tout Juif qui se sera soustrait ou aura tenté de se soustraire aux mesures prises en vertu du présent décret sa moyen de déclarations mensongères ou de manœuvres frauduleuses sera puni d'un emprisonnement d'un à cinq ans et d'une amende de 10.000 à 200.000 francs ou de l'une de ces deux peines seulement.

Les mêmes peines seront encourues par toute personne, même non juive, qui se sera interposée pour éluder aux dispositions du présent décret.

29 août 1942 : Hô Chi Minh est incarcéré par les Chinois, frappés du caractère communiste de la propagande Viêt Minh auprès des émigrés viêts en Chine.

4-10 octobre 1942 : regroupement des partis annamites à la demande des Chinois au sein du Dong Minh Hoi (congrès de Lieu-Tchéou).

10 octobre 1942 : le PCI appelle au refus d'obéissance et à la désertion les camarades soldats français et légionnaires : "Refusez de tirer sur les détachements de guerilleros qui résistent au prix de mille souffrances" (Doyon, *SB*, p. 44).

Les Juifs en Indochine (*L'Écho annamite*, 27 novembre 1942)

La question est posée de savoir si les personnes qui déclarant être issues de deux grands-parents juifs et n'appartenir à aucune religion doivent être considérées comme juives, en application du 2^e paragraphe de l'article de la loi du 9 juin 1941.

Le Département, consulté, a communiqué au gouverneur général l'interprétation suivante donnée à ce sujet par le Commissariat aux questions juives :

Est regardé comme non juif, à la condition de prouver son appartenance à une religion autre que la religion juive : 1° celui qui a deux grands-parents juifs et est célibataire ; 2° celui qui a deux grands-parents juifs et dont la conjointe a moins de deux grands-parents juifs.

Sont considérés comme insuffisantes : a) la déclaration par l'intéressé de n'appartenir à aucune religion ; b) la preuve qu'il a suivi certaines pratiques religieuses autres que les pratiques juives.

Il est nécessaire que l'intéressé établisse qu'il a véritablement adhéré à une religion autre que la religion juive.

Janvier 1943 : Decoux débaptise et baptise des rues de Saïgon : lord Kitchener, ministre de la guerre britannique en 1914-1915, perd la sienne au profit du général Marchand, qu'il avait délogé à Fachoda. Et Charles Thomson, gouverneur de la Cochinchine (1883-1885), qui s'était montré maladroit avec le Cambodge, perd la sienne au profit de Paulin Vial, un annamitophile du début de la conquête, ce qui n'était pas immérité. Le doc-phu-su Cua et le pastorien Albert Calmette, ancien administrateur des Distilleries de l'Indochine, gagnent la leur.

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Baudrit-Rues_Saigon.pdf

Février 1943 : la France libre à Londres : création d'une section Indochine confiée au général Catroux (Valette, *IC 1940-45*, p. 241) et création par le commissariat aux Colonies d'un bureau de l'Indochine confié à Lauret, ancien professeur d'anglais au lycée de Saïgon (Valette, *IC 1940-45*, p. 311).

Mars 1943 : Alger : le général Blaizot, ancien d'Indochine, lance l'idée d'un corps expéditionnaire (Valette, *IC 1940-45*, p. 241).

31 mai 1943 : Decoux installe le Grand Conseil de l'Indochine formé de 30 autochtones et 23 Français.

3 juin 1943 : Alger : création du Comité français de libération nationale (futur GPRF). Commissaire aux colonies : René Pléven. Commissaire à l'Intérieur, puis à la Guerre : André Diethelm, lié par sa famille à l'une des plus importantes maisons d'import-export de l'Indochine (selon Despuech, *TP*, et Lacouture, *DG*, 2-155), ancien directeur des Finances de l'Indochine (1929-33) et chef de cabinet de Mandel aux Colonies (1938-40). Décédé en janvier 1954.

8 juin 1943 : atterrissage à Alger du capitaine Milon, envoyé via Kunming par le capitaine Levain, correspondant à Hanoi du S.R. de la MMF. Retour à Kunming en août.

Général Zinovi Pechkoff, fils naturel de Gorki, nommé chef de la MMF et délégué du CFLN (plus tard ambassadeur de France) en Chine.

Juillet 1943 : séjour "privé" en Indochine du général Matsui qui avait présidé à la prise de Nankin [140.000 morts, le double selon les Chinois, France-Culture, 11 février 1997] : violente propagande anti-française (Decoux, *BI*, Valette, *IC 1940-45*, p. 459).

Viêt-Minh : « Écoutez l'appel frénétique du Comité de libération d'Alger. Sabotez systématiquement la politique de lèche-bottes de Pétain, Decoux et consorts » (Doyon, *SB*, pp. 49-50).

Août 1943 : arrivée à Tchunking de la mission giraudiste Meynier soutenue par les Américains, Blaizot, Georges-Picot... Dissensions permanentes avec les gaullistes jusqu'à son rappel en juin 1944.

Conférence de Québec : délimitation des opérations en Asie du Sud-Est entre les Britanniques (Mountbatten à Ceylan) et les Américains (Stilwell, puis Wedemeyer à Chongqing). Thaïlande et Indochine dans l'orbite américaine avec droit de regard britannique.

Rupture de Tchang Kai Chek avec Vichy.

23 août 1943 : premier conseil interministériel du Pacifique (*L&I*, 83). Lecture par Plevin d'une note en partie inspirée par de Langlade : nous manquerions à notre devoir envers les indigènes si nous ne reconquérions pas nous-mêmes notre colonie. Blaizot nommé cdt des futures FFEO (Valette, *IC 1940-45*, pp. 303-4).

10 ou 16 septembre 1943 : les Chinois libèrent Hô Chi Minh (Ruscio, *CFG*, 65, Hémerly, *HCM*, 84).

12 septembre 1943 : Levain (MMF) informe Mordant qu'il est nommé chef de la résistance en Indochine (Valette, *IC 1940-45*, p. 280).

18 septembre 1943 : mémorandum de Gaulle-Giraud aux Alliés revendiquant la participation des forces françaises à la libération de l'Indochine (Franchini, *les GI*, 1-174).

1^{er} octobre 1943 : avec l'autorisation de l'amiral Decoux (*BI*, pp. 256-7, 369),

Boisanger rencontre à Longtchéou (Valette 165, 228) et non à Caobang (Dev., *HVN*, p. 106) un représentant de la MMF : Hô Chi Minh n'est autre Nguyen Ai Quoc.

Fin octobre 1943 : Alfred François, directeur de la Banque franco-chinoise, envoyé en mission auprès du CFLN par Decoux et Boisanger, quitte l'Indochine (Valette, *IC 1940-45*, pp. 164-5). Il signe un rapport à Alger le 6 décembre (Valette 188-193). Ce qui infirme les allégations de Decoux suivant lesquelles il serait arrivé au point culminant de la rivalité de Gaulle-Giraud et se serait trompé de porte (BI, 370-1, repris par Fr., 1-170) puisque de Gaulle a éliminé Giraud de la co-présidence du CFLN fin octobre. Alfred François obtient d'ailleurs un poste d'adjoint chargé de mission au bureau de l'Indochine dépendant de la direction des Affaires politiques au commissariat aux Colonies (Valette, *IC 1940-45*, pp. 311, 340).

10 novembre 1943 : arrivée aux Indes d'un service action sous les ordres du Cdt de crévecœur (futur participant au putsch des généraux en avril 1961) : 21 Français et 15 Annamites intégrés dans la Force 136. Environ 150 hommes en octobre 1944 (Valette, *IC 1940-45*, pp. 320-1, *L&I*, p. 84).

? : conférence du Caire : Tchang décline l'offre de Roosevelt d'un *trusteeship* (tutelle internationale) sur l'Indochine (Franchini, *les GI*, 1-172, *L&I*, p. 175).

Le Viêt Minh accentue sa pression en Haute-Région.

8 décembre 1943 : déclaration du général de Gaulle sur l'Indochine : « La France saura se souvenir de l'attitude fière et loyale des peuples indochinois, de la fidélité de leur attachement à la communauté française... Les libertés des divers pays de l'Union seront étendues... accès à tous les postes et fonctions de l'État... autonomie douanière et fiscale » (Dev., *PSH*, pp. 22-23).



(*L'Écho d'Alger*, 23 décembre 1943)

10 mars 1944 : intégration de l'Indochine dans la "sphère de co-prospérité asiatique" (Valette, *IC 1940-45*, p. 460).

25-28 mars 1944 : les Chinois donnent au Viêt-Minh le contrôle du Dong Minh Hoï.

Printemps 1944 : comportement anti-français du SR japonaise à la frontière chinoise (Dev., *HVN*, p. 113, Valette, *IC 1940-45*, p. 263).

29 avril 1944 : rencontre entre Jean Royère, consul de France à Kunming, et Pham Viet Tu, secrétaire général du Viêt-Minh (Dev., *PSH*, pp. 39-42).

2 juin 1944 : le CFLN devient le GPRF (Gouvernement provisoire de la République française).

4 juin 1944 : tract viêt-minh "Pour l'indépendance complète de l'Indochine" : "Le Comité de libération d'Alger a tort de croire que les peuples indochinois se contenteront des flatteries, des assurances, des promesses" (Dev., *HVN*, p. 110, *PSH*, pp. 43-44, Doyon, SB, p. 51).

? : les Chinois bloquent la MMF en exigeant à la suite des intrigues du commandant Meynier, le départ du Lt-col Emblanc, responsable gaulliste du SR de la MMF (Valette, *IC 1940-45*, p. 231).

5-22 juillet 1944 : François de Langlade, dirigeant du groupe caoutchoutier Rivaud en Malaisie, rallié de la première heure à la France libre, est parachuté en Indochine. Rencontre du colonel Robert, commandant du territoire militaire de Langson, et du général Mordant, qui traîne les pieds (Valette, *IC 1940-45*, pp. 222 s).

22 juillet 1944 : Henri Laurentie, rallié de la première heure à la France libre, secrétaire général du gouvernement de l'AEF sous Éboué (1940-43), puis directeur des Affaires politiques au ministère des Colonies, réunit une conférence pour préparer l'épuration en Indochine (Valette, *IC 1940-45*, p. 311).

23 juillet 1944 : le général Aymé succède à son ami Mordant, atteint par la retraite, comme gènesuper (Dev., *HVN*, p. 118).

6 août 1944 : circulaire du Viêt-Minh : "L'heure H est proche... L'Allemagne est presque battue et sa défaite va provoquer celle du Japon. Alors les Américains et les Chinois pénétreront en Indochine, tandis que les gaullistes se lèveront contre les Japs. Ceux-ci renverseront peut-être avant les fascistes français afin de former un gouvernement militaire... Nous n'aurons pas besoin de nous emparer du pouvoir puisqu'il n'y aura plus de pouvoir" (Dev., *HVN*, pp. 110-1).

16 août 1944 : Alger : première réunion du Comité d'action pour l'Indochine : Pleven, Laurentie, Soustelle, Chauvel, Juin, Blaizot (Valette, *IC 1940-45*, p. 308).

19 août 1944 : de Langlade impose Mordant à la tête de la résistance indochinoise (Valette, *IC 1940-45*, p. 309).

25 août 1944 : le Japon qualifie l'Indochine de « province autonome de l'empire nippon » (Marc & Cony, p. 158).

31 août 1944 : message à trois signé Decoux, Cosme (ambassadeur au Japon) et Roland de Margerie (chargé d'affaires en Chine) (Decoux, *BI*, p. 497-9).

4 septembre 1944 : Mordant s'empare des pleins pouvoirs à l'insu de Decoux.

9 septembre 1944 : formation à Paris d'un gouvernement d'unanimité nationale. Paul Giacobbi, radical pro-gaulliste qui décèdera en 1951, remplace Pleven à la France d'outre-mer.

Septembre 1944 : foudroyante offensive japonaise sur Nanning et Lieu Tchéou (Dev., *HVN*, pp. 112, 119).

octobre 1944 : rencontre de Langlade-Boisanger (Valette, pp. 168-9).

octobre 1944 : entrée d'une division japonaise fraîche au Tonkin (Dev., *HVN*, p. 119).

24 octobre 1944 : le général Blaizot arrive à Kandy (Ceylan) avec quelques officiers (*L & I*, 84).

27 octobre : le général Aymé informe Decoux que la véritable autorité appartient désormais à Mordant (Valette, *IC 1940-45*, p. 328).

Hô établit son PC vers Thaï-Nguyen (Dev., *HVN*, p. 112).

6 novembre 1944 : Paris confirme à Decoux le pouvoir de Mordant qui organise un conseil de l'Indochine. Langlade lui adjoint l'ingénieur des TP Louis Longeaux (futur chef de cabinet de d'Argenlieu) et le colonel Robert (Langson).

6 novembre 1944 : abolition discrète des lois d'exception contre les juifs, les francs-maçons, etc. (Sébastien Verney, *L'Indochine sous Vichy*, pp. 388, 451).

Novembre 1944 : le Japon décide le principe d'un coup de force en Indochine (Valette, *IC 1940-45*, p. 184).

15 novembre-9 décembre 1944 : de Langlade à nouveau parachuté pour rencontrer Decoux sur l'ordre de De Gaulle (Dev., *HVN*, p. 119, Valette, *IC 1940-45*, pp. 326-330).

Nombreuses attaques du Viêt-Minh en Haute-Région (Dev., *HVN*, pp. 112-3).

Automne 1944-mi 1945 : un million de morts du fait des inondations et de la famine (Dev., *HVN*, p. 131).

1945

Jan. 1945 : Hoàng Xuân Han, agrégé de mathématique et polytechnicien, futur ministre de l'Éducation de Bao Dai (avril-août 1945), soumet un essai de solution des problèmes franco-viêtnamiens au Comité politique de résistance présidé par Mordant qui le rejette à la quasi-unanimité (selon Marcel Ner, *Temps modernes*, 8/9-1953, p. 339). [HXH est retiré en France depuis la fin des années 1960].

5 janvier : Roosevelt informe l'ambassadeur de GB qu'il ne s'opposera pas à la réinstallation de la France en Indochine par les Anglais (Sheeham, *IP*, p. 191).

6 et 12 janvier 1945 : bombardements américains massifs sur le Viêt-Nam. Coulage du croiseur Lamotte-Picquet (Valette, *IC 1940-45*, p. 381).

Février 1945 : l'administration demande au directeur du camp des Alliers d'Angoulême, Verneiges, de faire pression sur ses résidents pour qu'ils s'engagent dans « le corps expéditionnaire d'Extrême-Orient » « dont le déficit sera impossible à combler si l'on se borne à faire appel aux engagements par les voies ordinaires ».

5 février 1945 : libération de Manille (Philippines).

9 février 1945 : à Yalta, Roosevelt abandonne à contrecœur son projet de trusteeship sur l'Indochine (*L&I*, p. 57).

26 février 1945 : l'intendant général de police Arnoux remet un dossier très complet sur le Viêt Minh et Ho Chi Minh. Transmis quelques jours plus tard à la MMF de Kunming par l'inspecteur de police Yolle. Arrive au Quai d'Orsay le 20 mai. Sera noyé dans une masse de mauvais documents (Devillers, *PSH*, p. 60. Ruscio, *CFG*, pp. 57-61, *L&I*, p. 142).

28 février 1945 (21 selon *L&I*, 391) : remplacement du Comité d'action pour l'Indochine par un Comité interministériel pour l'Indochine (Cominindo) présidé par de Gaulle. Secr. général : de Langlade (Daloz, *GI*, p. 77).

9 mars 1945 : coup de force japonais. Les Japonais exécutent, après la reddition, 460 prisonniers dont le général Lemonnier et le résident Auphelle [ces deux derniers à Langson] (perso.wanadoo.fr/sdonac32/indo.htm). 2.651 victimes civiles et militaires

(*Centre Presse*, 22 février 1994). Massacre des 1.200 hommes de la garnison de Langson (Pierre Sergent, *Je ne regrette rien*, 35). Repli d'une colonne de 5.700 hommes, dont les 3/5 de locaux, dite colonne Alessandri (Franchini, *les GI*, 1-218). Ordre de se maintenir au Laos mais doit se replier vers la Chine sous la pression japonaise.

11 mars 1945 : proclamation de l'indépendance par Bao Dai.

12 mars 1945 : projet français d'intervention contre le Viêt-Minh en Haute Région abandonné par la force des choses.

Giacobbi devant l'Assemblée consultative : "Mais bientôt notre drapeau flottera sur Hanoi, Hué et Saigon, libre comme Strasbourg et Metz" (Daloz, *GI*, p. 75 n).

15 mars 1945 à Diên Biên Phu : Passy et le cdt de Langlade transmettent l'ordre de continuer le combat au général Sabattier (Franchini, *Les GI*, I-187, Valette, *IC 1940-45*, p. 413).

17 mars 1945 : première rencontre entre Hô et un agent de l'OSS, Ch. Fenn (Ruscio, *CFG*, p. 64).

24 mars 1945 : décl. GPRF inspirée par Laurentie et faite par Giacobbi sur fédération des cinq pays d'Indochine dans le cadre de l'Union française. Promet gouvernement avec ministres indochinois présidé par le gouverneur général et responsable devant lui seul, promotion de fonctionnaires locaux, autonomie économique (Dev., *PSH*, pp. 53-4, Lacouture, *DG*, 2-162). Aurait été rédigée avant le 9 mars (*L&I*, p. 333).

29 mars 1945 : Hô rencontre le général Chennault, cdt de l'aviation américaine en Chine du Sud (Dev., *PSH*, p. 59n).

11 avril 1945: le ministère de la Guerre demande au directeur de camp de Tziganes de faire pression sur leurs pensionnaires en faveur d'un engagement dans le CEFEQ (circulaire reproduite in *Étude tzigane*, n° sur la déportation, p. 53).

12 avril 1945 : mort de Roosevelt.

13 avril 1945 : le major de l'OSS Patti, très hostile au colonialisme français, arrive en Chine.

15 avril 1945 : Sainteny succède à Kunming au Cne Milon comme chef de la Mission 5 (M5) regroupant sous les ordres directs de la DGER (ex-DGESS) de Calcutta, nouvellement commandée par le colonel Roos en remplacement de De Langlade, le SR et le SA de la MMF. Le général Pechkoff ne joue plus qu'un rôle diplomatique assez effacé.

Dans la mesure où Sainteny va devenir pour longtemps l'interlocuteur privilégié du Viêt-Minh et l'artisan de la fameuse convention préliminaire dite Accords du 6 mars 46, attardons-nous un peu sur sa personnalité et son équipe.

Jean Roger dit Sainteny est né en 1907 et a épousé en 1933 Lydie Sarraut, petite-fille d'Omer, fille d'Albert, ancien gouverneur général de l'Indochine (1911-14 et 18-19), puis ministre des Colonies (19-21) et nièce de Maurice (directeur de *La Dépêche du Midi* abattu par la Milice).

Sainteny est entré dès 1940 dans la Résistance qu'il a faite dans le réseau Alliance. Au cours d'une mission à Londres en mars 1944, le colonel Passy, chef des services

sociaux de la France libre (DGSS, puis DGER), a proposé son envoi en Indochine où il avait passé trois ans avant guerre (Dev., *HVN*, p. 134, *L&I*, p. 202). Il ne reviendra en France qu'en juin 1946 pour accompagner Hô Chi Minh et ne repartira en Indochine qu'à contre-cœur après le bombardement d'Haïphong. Il ne réussira d'ailleurs pas à rétablir la confiance avec l'Oncle Hô et durcira considérablement ses positions. Il est sérieusement blessé peu après le déclenchement du coup d'Hanoï le 19 décembre 1946. Après la nomination de Bollaert comme haut commissaire en mars 1947, il rentrera en France où on ira jusqu'à l'interroger et l'inculper pour "détention de documents secrets intéressant la sûreté extérieure de l'État" (Biondi, *AC*, p. 260).

Le 22 août 1945, Sainteny emmène avec lui à Hanoï trois collaborateurs : Paul Casnat, l'agent de change Louis Fauchier-Magnan et François Missoffe, petit-fils par sa mère de Marguerite de Wendel.

Le 15 septembre, il est rejoint par un jeune résistant, volontaire pour la campagne contre le Japon après avoir fait celle d'Allemagne, Roland Sadoun dit Roland Sauvagnac, venu clandestinement de Kunming. Peu après, Sainteny envoie Sadoun en mission auprès de d'Argenlieu à Chandernagor (*L&I*, pp. 198-200).

Sainteny prend alors pour chef de cabinet Jacques Compain, administrateur adjoint en Indochine depuis 1935.

À la même époque, il reçoit le "concours très précieux" (dixit Sadoun in *L&I*, p. 201) du gouverneur Charles-Henri Bonfils (*cf.*).

À la fin de l'automne 1945, Sainteny fait appel à un directeur de la Banque d'Indochine, Jean Laurent, ami de longue date (selon Sadoun, *L&I*, p. 203), camarade de Résistance (selon Meuleau, *PEO*, p. 452), lequel accepte de se rendre à Hanoï (*Cf.*).

Le staff de Sainteny comprend encore d'autres anciens de la MMF dont trois colonels :

- Levain, correspond du SR à Hanoï depuis 1940 ;
- Vicaire qui était chargé au Tonkin de la résistance à un coup de force japonais, réussit à passer en Chine et recevra en 1949 le commandement civil et militaire de la région de la RC 4 avec mission impossible de faire barrage entre les forces maoïstes et le Viêt-Minh ;
- et Le Porz, chargé de reprendre en main les militaires bloqués dans la citadelle d'Hanoï.

Parmi les autres collaborateurs « non dépourvus d'expérience indochinoise » (Dev., *HVN*, p. 214) :

- Faugère, métis et ancien directeur de la Sûreté d'Hanoï sous Decoux... (*Cf.*) ;
- Varet qui déclara un jour de 1946 en montrant l'ancienne résidence de Nam Dinh : "Vous voyez Giap, dans six mois j'y serai de nouveau installé" (*L&I*, p. 253) ;
- Valéani, volontaire de la Révolution nationale, qui s'était signalé par de violents discours antigaulistes (Bourdet, p. 419) ;
- et Monthéard qui, en décembre 1946, négociait avec les nationalistes de droite à Hanoï en vue de la formation d'un gouvernement fantoche (Dev., *PSH*, p. 289).

17 avril 1945 : formation premier gouvernement vietnamien présidé par Tran Trong Kim (Dev., *PSH*, p. 58).

20 avril 1945 : Georges Sabattier nommé en remplacement de Mordant chef des troupes françaises en Indochine : rattachement (hors S.A.) au théâtre Chine du commandement allié.

21 avril 1945 : la DGER prend en main les services paramilitaires français en Chine du Sud pour empêcher leur subordination aux Alliés (*L&I*, p. 58, 142, Valette, *IC 1940-45*, p. 447).

25 avril 1945 : le commissaire de la République de la région d'Orléans ordonne (sans résultat connu) d'obtenir l'engagement des nomades et des trafiquants du marché noir pour le CEFEO en échange de leur libération (voir Jacques Sigot, *Études Tziganes*, février 1995, p. 53).

27 avril 1945 : rencontre Hô-Patti (Dev., *PSH*, p. 59 n, Valette, *IC 1940-45*, p. 485).

30 avril 1945 : la Grande-Bretagne déconseille à Paris l'envoi de troupes au Levant pour réprimer les manifestations nationalistes.

3 mai 1945 : Truman fait dire à Bidault qu'il reconnaît la souveraineté française sur l'Indochine (Sheeham, *IP*, p. 192. *L & I*, 192).

7 mai 1945 : Afin de hâter la libération de certains détenus et alléger la tâche de la justice, le gouvernement autorise le 7 mai 1945 les engagements dans la 1^{re} division du corps expéditionnaire d'Extrême-Orient, pour "les internés administratifs de nationalités française âgés de 17 à 36 ans". Les internés du marché noir comme les politiques peuvent y souscrire. Cet engagement est prévu pour une durée de trois ans ou plus, jusqu'à la fin de la guerre en Extrême-Orient (Paul Lévy, *Un camp de concentration français : Poitiers 1939-1945*, Sedes, octobre 1995, pp. 272-273).

Suite :

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Chrono_Indochine_1945-1954.pdf